



Contact presse :

Audrey Pugliérini

Tél. : 01 44 10 23 48 - Fax : 01 44 10 23 40

Email : communication@apajh.asso.fr

La FFdys

Fondée en 1998, la Fédération française des DYS regroupe les associations qui agissent auprès des personnes DYS et de leur famille. Elle regroupe les associations : ANAPE-DYS, APEDA France, Apedys Midi-Pyrénées, Avenir Dysphasie, Dyspraxique mais fantastique, Eclaire, Tête en l'air. La FFdys est membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH).

www.ffdys.fr

La Fédération des APAJH

Créée en 1962, l'APAJH est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physique, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidant... Elle assure à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...) et accompagne 25 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 600 établissements ou services.

www.apajh.org

Inscriptions sur
www.journee-des-dys.info
dans la limite des places disponibles

5^{ème} Journée des dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Pour tout renseignement

Mme Safia Hamimi-Amazouz
Tél. : 01 44 10 23 49 - s.amazouz@apajh.asso.fr

Sous le patronage de

Madame Roselyne Bachelot-Narquin,
Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale

Monsieur Luc Chatel,
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et de la Vie associative

Madame Marie-Anne Montchamp,
Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre
des Solidarités et de la Cohésion sociale

5^{ème} Journée des dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

le samedi 8 octobre 2011
Journée d'étude
Université Paris Dauphine

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
Métro : Porte Dauphine
RER C Avenue Foch - Bus PC1

L'accès aux savoirs pour les DYS
Comment rendre les apprentissages
accessibles et évaluables ?



Le samedi 8 octobre 2011
 Journée d'étude
 "L'accès aux savoirs pour les DYS"

5^{ème} Journée des dys
 Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Une journée pour découvrir comment adapter les savoirs aux spécificités des troubles DYS.

A l'école, les difficultés d'apprentissage des jeunes présentant des troubles DYS nécessitent d'inventer des outils, des pratiques, permettant de surmonter ces difficultés.

Au-delà, les DYS permettent d'apporter des réponses adaptées : à l'université, ou pour le Code de la Route. Les outils informatiques constituent une piste pour l'avenir.

Tout au long de la journée, des professionnels présentent les analyses qu'ils ont effectuées et les solutions apportées, pour faciliter l'accès aux savoirs aux jeunes DYS.

Les troubles "dys"

Ce sont des troubles cognitifs spécifiques qu'on appelle aussi souvent troubles cognitifs spécifiques développementaux ou troubles spécifiques des apprentissages.

La dyslexie est un trouble du langage écrit
 La dyspraxie est un trouble de la coordination du geste

La dysphasie est un trouble du langage oral.
 Le déficit de l'attention fait aussi partie des troubles DYS.

9h00 : Ouverture de la 5ème journée nationale des DYS

- **Jean-Louis GARCIA** - Président de la Fédération des APAJH
- **Vincent LOCHMAN** - Président de la Fédération Française des DYS
- **Marie-Anne MONTCHAMP** - Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale (sous réserve)

Matinée

L'accessibilité aux savoirs pour les DYS dans l'institution scolaire

- 9h30 - 10h15** : Le rôle du Sessad TSL et les coopérations avec l'école
Didier RIBOT, directeur Sessad APAJH Troubles du Langage, Le Mans
- 10h15 - 11h00** : L'informatique pour faciliter l'accès aux savoirs
Marc OLLIER, formateur INS HEA Suresnes
- 11h15 - 12h30** : Le point de vue de l'éducation nationale
Sandrine LAIR, bureau de la personnalisation des parcours scolaires et de la scolarisation des élèves handicapés (DGESCO)

Après-midi

L'accessibilité aux savoirs, au-delà l'école

- 14h - 15h** : L'accès aux savoirs pour les étudiants DYS : comment identifier les besoins et les réponses appropriées? Quels moyens de compensation favorisant l'autonomie de l'étudiant ?
Fabienne CORRE-MENGUY, Maître de Conférence - Université Pierre et Marie Curie, responsable du Relais Handicap Santé Etudiant
- 15h - 16h** : L'adaptation du Code de la route aux besoins des Dys
Michel VILBOIS, Sous-directeur à la délégation routière Sarah BENZAQUI, École de conduite : ECF Trinité Marie-Emmanuelle IDIART, orthophoniste
- 16h - 16h30** : Les outils informatiques : une piste pour l'avenir ?
Sylvie ERVÉ, Centre d'Expertise National des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'autonomie d'Angers

16h30 : Clôture de la Journée : intervention des personnalités, conclusions et perspectives

- **Jean-Louis GARCIA** - Président de la Fédération des APAJH
- **Vincent LOCHMAN** - Président de la Fédération Française des DYS
- **Patrick GOHET** - Président du CNCPH

www.journee-des-dys.info